

En 2025-2026 : Agir ensemble pour l'inclusion

Depuis notre création, nous soutenons l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap (PSH) au Québec.

Cette année, nos membres travailleront sur cinq des sept enjeux identifiés, en développant trois grandes orientations et en mettant en place un ensemble d'actions concrètes.

Les enjeux prioritaires

▶ La disponibilité de statistiques fiables

Il s'agit d'un enjeu systématique et transversal : les données sur l'emploi des PSH sont partielles, incomplètes et parfois dépassées. Pourtant, en tant que comité avisé du gouvernement du Québec, le CCPH devrait disposer de données probantes pour pouvoir orienter ses travaux de façon plus précise. Si le portrait est incomplet, comment évaluer, par exemple, l'efficacité des services, mesures ou programmes existants qui visent à faciliter l'intégration des PSH sur le marché du travail?

▶ L'accès à la formation et aux stages

Au Québec comme ailleurs, la formation est un levier essentiel pour accéder à l'emploi et s'y maintenir. Comment les PSH accèdent-elles aux différents niveaux d'enseignement? Comment leur garantir la possibilité d'enrichir leurs compétences tout au long de leur parcours?

▶ L'accès aux services favorisant l'intégration ou la réintégration en milieu de travail

Les PSH demeurent largement sous-représentées chez les usagers des services publics d'emploi. Comment peut-on bonifier l'offre de services destinée aux PSH tout en accompagnant les entreprises qui souhaitent les intégrer durablement sur le marché du travail?

▶ L'accompagnement des milieux de travail

Même si l'ouverture à la diversité progresse, employeurs et syndicats peinent encore à adopter des pratiques adaptées pour rejoindre et intégrer de façon durable les PSH. Comment peut-on déconstruire les préjugés persistants envers les PSH afin de favoriser leur pleine inclusion?

▶ Les impacts du virage numérique sur l'emploi des PSH

Nous questionnons l'impact des nouvelles technologies sur les PSH, tant en formation qu'en emploi. Comment s'assurer que ces avancées profitent réellement à leur inclusion?

Les orientations

▶ Documenter la situation des PSH sur le marché du travail

Nous chercherons à mieux comprendre les enjeux d'emploi des groupes sous-représentés en produisant des portraits réguliers et des études ciblées. Nous outillerons les milieux de travail par de la sensibilisation et diffuserons les meilleures pratiques en matière d'équité, diversité et inclusion pour favoriser l'accès, le maintien et le développement professionnel.

▶ Conseiller la CPMT et le MESS sur la mise en place de leviers d'intégration et de maintien en emploi des PSH

Nous entendons contribuer activement à l'élaboration des orientations, stratégies et plans d'action portés par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et le Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale (MESS). En émettant des avis, recommandations et pistes d'intervention, nous souhaitons éclairer les décisions en matière de main-d'œuvre et d'emploi. Nous offrons aussi un appui ciblé sur des enjeux spécifiques du marché du travail et aux efforts de coordination gouvernementale.

▶ Susciter et développer la concertation et le partenariat

Nous souhaitons favoriser la concertation et les partenariats pour renforcer notre action collective en matière d'emploi et de développement des compétences. En animant des instances de dialogue, en collaborant avec les acteurs du marché du travail et en contribuant à des comités stratégiques, nous mettons en commun expertises et efforts. Notre intention est d'agir de façon cohérente et concertée pour un marché du travail plus inclusif.

Les actions

▶ Production de la boîte à outil « Développement des compétences des PSH »

En 2024, le CCPH a commencé à travailler sur une boîte à outils à destination des différents acteurs de la formation continue pour qu'ils offrent des formations plus inclusives, adaptées aux besoins des PSH. Cet outil sera complété et présenté sous une forme conviviale.

▶ Suivi du Forum « Inclusion des PSH en entreprise : des nouvelles technologies qui font une différence! »

Ce Forum visait à rassembler les acteurs concernés pour les informer sur les technologies disponibles et faciliter leur appropriation en milieu de travail et à faire évoluer l'offre des Services publics d'emploi afin d'assurer un accompagnement adapté aux individus et aux entreprises. Nous produirons et diffuserons des vidéos du Forum et ferons une analyse post-événement pour permettre de prioriser les actions à mener.

▶ Travaux liés à la série d'activités virtuelles

Nos activités virtuelles ([webinaires](#) et [capsules à outils](#)) rencontrent un grand succès depuis leur lancement. Cette année, nous proposerons deux capsules à outils avec deux professionnel-les qui nous présenteront des outils concrets à mettre en place en milieux de travail afin de les rendre plus inclusif des PSH.

▷ Participation aux travaux préparatoires de la future SNIMEPH

Nous poursuivrons nos travaux autour de la future [Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées](#), en participant au Comité conjoint avec le MESS et la CPMT, en proposant des améliorations, en réalisant une analyse critique et en veillant à sa mise en œuvre.

▷ Collaboration avec le MESS, la CPMT et Services Québec

Nous nous attendons à être consultés sur divers enjeux, comme la future politique gouvernementale d'éducation des adultes, l'impact de l'intelligence artificielle sur le travail ou la reddition de comptes des comités consultatifs. Nous explorerons divers formats (lettres, notes ou courts rapports) pour faire valoir les enjeux vécus par les PSH et proposer des pistes de solution.

▷ Développement d'instances de concertation

Le CCPH renforce sa participation à diverses instances de concertation pour soutenir l'inclusion des PSH en emploi et l'accompagnement des acteurs des milieux de travail.

Le comité de pilotage du projet « [Accompagnement des syndicats](#) », mené par le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH), poursuivra son rôle. Le CCPH continuera également à participer à la communauté de pratique des comités consultatifs et collaborera avec plusieurs Comités sectoriels de main d'œuvre (CSMO) et Pôles d'expertise, contribuant ainsi à des initiatives variées.



Comité Consultatif
Personnes handicapées

Abonnez-vous
à notre infolettre :



 ccpersonneshandicapees.com

 coordo.ccph@gmail.com



@ccph